

C. — LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

RELEVÉ

des produits originaires et provenant de la zone française de l'Empire chérifien expédiés en franchise en France et en Algérie dans les conditions fixées par les articles 305 et 307 du code des douanes du 26 décembre 1934 et en application du décret du 18 juin 1935, pendant la 2^e décade du mois de décembre 1935.

PRODUITS	Unités	CRÉDIT 1 ^{er} juin 1935 au 31 mai 1936	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin au 31 déc. 1935
<i>Animaux vivants</i>			
Chevaux	Têtes	500	11
Chevaux destinés à la boucherie	"	4.000	1.276
Mulâtes et mules	"	200	8
Baudets étalons	"	250	"
Bœufs de l'espèce bovine	"	30.000	1.296
Bœufs de l'espèce ovine	"	330.000	92.115
Bœufs de l'espèce caprine	"	10.000	975
Bœufs de l'espèce porcine	Qx.	34.000	16.838
Volailles vivantes	"	1.250	1.182
Animaux vivants non dénommés : ânes et ânesses	Têtes	250	11
<i>Produits et dépouilles d'animaux</i>			
<i>Vian­des fraîches, viandes réfrigérées et viandes congelées :</i>			
A. — De porcs	Qx.	5.000	93
B. — De moutons	"	10.000	4.603
Vian­des salées ou en saumure, à l'état cru, non préparées	"	3.000	585
Vian­des préparées de porcs	"	800	17
Charcuterie fabriquée, non com­pris les pâtés de foie	"	2.000	323
Museau de bœuf découpé, cuit ou confit, en barillets ou en terrines	"	50	"
Volailles mortes (non préparées), pigeons compris	"	250	125
Conserves de viandes	"	2.000	1
Boyaux	"	3.000	460
Laines en masse teintes	"	250	"
Laines en masse, teintes, laines peignées et laines cardées	"	500	500
Crins préparés ou friés	"	50	2
Poils peignés ou cardés et poils en bottes	"	500	"
Graisses animales, autres que de poisson :			
A. — Suifs	"	1.000	20
B. — Saindoux	"		
C. — Huiles de saindoux	"		
Cire	"	3.000	280
Os de volailles, d'oiseaux et de gibier	"	65.000	42.796
Miel naturel pur	"	200	172
Engrais organiques élaborés	"	3.000	"
<i>Pêches</i>			
Poissons d'eau douce, frais, de mer, frais ou conservés à l'état frais par un procédé frigorifique (à l'exclusion des sardines)	"	(1) 11.000	3.893
Poissons secs, salés ou fumés ; poissons conservés au naturel, marinés ou autrement préparés ; autres produits de pêche	"	(2) 53.000	35.374
Sardines salées pressées	"	(2) 5.000	4.700
<i>Matières dures à tailler</i>			
Cornes de bétail préparées ou débitées en feuilles	"	2.000	"

(1) Dont 6.000 quintaux au maximum à destination de l'Algérie.

(2) Décret du 2 octobre 1935.

PRODUITS	Unités	CRÉDIT 1 ^{er} juin 1935 au 31 mai 1936	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin au 31 déc. 1935
<i>Farineux alimentaires</i>			
Blé tendre en grains	Qx.	1.650.000	817.132
Blé dur en grains	"	150.000	48.622
Farines de blé dur et semoules (en gruau) de blé dur	"	60.000	24.717
Avoine en grains	"	250.000	35.404
Orge en grains	"	2.500.000	256.976
Seigle en grains	"	5.000	96
Mais en grains	"	900.000	365.586
<i>Légumes secs en grains et leurs farines :</i>			
Fèves et féverolles	"	280.000	127.578
Pois pointus	"	30.000	30.000
Haricots	"	5.000	372
Lentilles	"	40.000	5.834
Pois ronds	"	120.000	41.408
Autres	"	5.000	36
Sorgho ou dari en grains	"	50.000	3.304
Millet en grains	"	30.000	9.339
Alpiste en grains	"	50.000	10.831
Pommes de terre à l'état frais importées du 1 ^{er} mars au 1 ^{er} juillet inclusivement	"	45.000	"
<i>Fruits et graines</i>			
<i>Fruits de table ou autres, frais non forcés :</i>			
Amandes	"	500	15
Bananes	"	300	"
Carrobes, caroubes ou carouges	"	10.000	4.471
Citrons	"	500	128
Oranges (douces ou amères), cédrats et leurs variétés non dénommées	"	(3) 40.000	10.579
Mandarines et chinois	"	15.000	1.312
Figues	"	500	"
Pêches, prunes, brugnons et abricots	"	500	235
<i>Raisins de table ordinaires :</i>			
Muscats expédiés avant le 15 septembre	"	500	469
Autres	"	1.000	351
Dattes propres à la consommation	"	4.000	5
<i>Non dénommés ci-dessus y compris les figues de cactus, les prunelles et les baies de myrtille et d'airolle, à l'exclusion des raisins de vendange et moûts de vendange</i>			
Fruits de table ou autres secs ou tapés :			
Amandes et noisettes en coques	"	1.000	"
Amandes et noisettes sans coques	"	30.000	1.274
Figues propres à la consommation	"	300	"
Noix en coques	"	1.800	314
Noix sans coques	"	200	"
Prunes, pruneaux, pêches et abricots	"	1.000	"
<i>Fruits de table ou autres, confits ou conservés à l'exception des cuites de fruits, pulpes de fruits, raisinés et produits analogues sans sucre (cristallisable ou non) ni miel</i>			
Cuitedes fruits, pulpes de fruits en boîtes de plus de 4 kilos net l'une, raisinés et produits analogues sans sucre (cristallisable ou non) ni miel	"	3.000	803
Anis vert	"	10.000	1.443
	"	15	"

(3) Dont 15.000 quintaux au maximum à destination de l'Algérie.

PRODUITS	Unités	CREDIT 1 ^{er} juin 1935 au 31 mai 1936	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin au 31 déc. 1935	PRODUITS	Unités	CREDIT 1 ^{er} juin 1935 au 31 mai 1936	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin au 31 déc. 1935
Graines et fruits oléagineux :				<i>Poteries, verres et cristaux</i>			
Lin	Qx.	200.000	53.044	Autres poteries en terre com- mune, vernissées, émaillées, ou non	Qx.	1.200	165
Ricin	"	30.000	902	Perles en verre et autres vitri- fications, en grains, percées ou non, etc., fleurs et orne- ments en perles, etc.	"	50	"
Sésame	"	5.000	5	<i>Tissus</i>			
Olives	"	5.000	181	Etoffes de laine pure pour ameublement	"	100	20
Non dénommés ci-dessus	"	10.000	681	Tissus de laine pure pour habillement, draperie et autres	"	200	103
Graines à ensemercer autres que de fleurs, de luzerne, de mi- nette, de ray-gras, de trèfles et de betteraves, y compris le fenugrec	"	60.000	2.415	Tapis revêtus par l'Etat chéri- lien d'une estampille garan- tissant qu'ils n'ont été tissés qu'avec des laines soumises à des colorants de grand teint.	Mq.	30.000	27.849
<i>Denrées coloniales de consommation</i>				Couvertures de laine tissées	Qx.	50	30
Confiserie au sucre	"	200	26	Tissus de laine mélangée	"	100	45
Confitures, gelées, marmelades, compotes, purées de fruits et produits analogues contenant du sucre (cristallisable ou non) ou du miel	"	500	458	Vêtements, pièces de lingerie et autres accessoires du vêtement en tissu ou broderie confec- tionnés en tout ou partie	"	1.000	105
Piment	"	500	4	<i>Peaux et pelletteries ouvrées</i>			
<i>Huiles et sucres végétaux</i>				Peaux seulement tannées à l'aide d'un tannage végétal, de chè- vres, de chevreaux ou d'agneaux	"	350	186
Huiles fixes pures :				Peaux chamoisées ou parchemi- nées, teintées ou non ; peaux préparées corroyées dites « fi ² lali »	"	500	31
D'olives	"	40.000	53	Tiges de bottes, de bottines, de souliers découverts, de souliers montants jusqu'à la cheville.	"	10	"
De ricin	"	1.000	"	Bottes	"	10	"
D'argan	"	1.000	1	Babouches	"	(1) 3.500	24
Huiles volatiles ou essences :				Maroquinerie	"	700	332
A. — De fleurs	"	300	6	Couvertures d'albums pour col- lections	"	50	"
B. — Autres	"	400	10	Valises, sacs à mains, sacs de voyage, étuis	"	100	72
Goudron végétal	"	100	"	Ceintures en cuir ouvragé	"	50	"
<i>Espèces médicinales</i>				Autres objets en peau, en cuir naturel ou artificiel non dé- nommés	"	100	"
Herbes, fleurs et feuilles : fleurs de roses de Provins, menthe mondée, menthe bouquet ...	"	2.000	133	Pelletteries préparées ou en mor- ceaux cousus	"	20	1
<i>Bois</i>				<i>Ouvrages en métaux</i>			
Bois communs, ronds, bruts, non équarris	"	1.000	96	Orfèvrerie et bijouterie d'or et d'argent	"	10	"
Bois communs équarris	"	1.000	"	Ouvrages dorés ou argentés par divers procédés	"	10	6
Perches, étauçons et échelas bruts de plus de 1 m. 10 de longueur et de circonférence atteignant au maximum 60 centimètres au gros bout ..	"	1.500	"	Tous articles en fer ou en acier non dénommés	"	150	1
Liège brut, rapé ou en planches :				Objets d'art ou d'ornement en cuivre ou en bronze	"	600	510
Liège de reproduction	"	60.000	21.369	Articles de lampisterie ou de ferblanterie	"	100	11
Liège mâle et déchets	"	40.000	6.586	Autres objets non dénommés, en cuivre pur ou allié de zinc ou d'étain	"	300	3
Charbon de bois et de chène- voltes	"	3.000	3.000	<i>Meubles</i>			
<i>Filements, tiges et fruits à ouvrir</i>				Meubles autres qu'en bois cour- bé : sièges	"	200	163
Coton égrené en masse, lavé, dégraissé, épuré, blanchi ou teint, coton cardé en feuilles.	"	5.000	"	Meubles autres qu'en bois cour- bé, autre que sièges, pièces et parties isolées	"		
Déchets de coton	"	1.000	"	Cadres en bois de toutes di- mensions	"	20	"
<i>Teintures et tanins</i>				<i>Ouvrages de sparterie et de vannerie</i>			
Ecorces à tan mouluées ou non..	"	25.000	3.831	Tapis et nattes d'alfa et de jonc.	"	8.000	1.964
Feuilles de henné	"	50	"	Vannerie en végétaux bruts, articles de vannerie grossiers en osier seulement pelé ; van- nerie en rubans de bois, van- nerie fine d'osier, de paille ou autres fibres avec ou sans mé- lange de fils de divers textiles.	"	550	11
<i>Produits et déchets divers</i>				Cordages de sparte, de tilleul et de jonc	"	200	93
Légumes frais	"	195.000	23.067	<i>Ouvrages en matières diverses</i>			
Légumes salés, confits, légumes conservés en boîtes ou en ré- cipients hermétiquement clos ou en fûts	"	15.000	8.984	Liège ouvré ou mi-ouvré	"	500	23
Légumes desséchés (nioras)	"	5.000	2.840				
Paille de millet à balais	"	15.000	3.507				
<i>Pierres et terres</i>							
Pierres meulières taillées, des- tinées aux moulins indigènes.	"	50.000	"				
Pavés en pierres naturelles	"	120.000	2.500				
<i>Métaux</i>							
Chutes, ferrailles et débris de vieux ouvrages de fonte, de fer ou d'acier ne pouvant être utilisés que pour la refonte..	"	52.000	"				
Plomb : minerais, mattes et scories de toutes sortes, conte- nant plus de 30 % de métal, limailles et débris de vieux ouvrages	"	100.000	169				

(1) Dont 500 quintaux au maximum à destination de l'Algérie.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DU MAROC EN 1935

Les indications données ci-dessous relatives au commerce extérieur du Maroc en 1935 font état de statistiques provisoires, susceptibles de légères modifications.

Sous cette réserve, le commerce total de la zone française du Maroc s'est élevé, en 1935, en valeur à 1.765.429.000 francs et en volume à 2.871.631 tonnes, marquant ainsi sur 1934 une augmentation négligeable de 959 tonnes, et une diminution de 221.671.000 francs, soit une réduction en valeur de plus de 11 %.

Les importations ont atteint 843.211 tonnes pour une valeur de 1.138.160.000 francs. Par rapport à l'année précédente, on note une diminution de 36.750 tonnes en volume et 180 millions 545.000 francs en valeur (13,75 %).

Les exportations se sont élevées à 2.028.420 tonnes et 627.269.000 francs, soit par rapport à 1934, une diminution de 40.126.000 francs et une augmentation de 37.709 tonnes.

Il en est résulté une amélioration sensible de la balance commerciale par rapport à l'année précédente.

Importations. — Les réductions, en volume et valeur, affectent toutes les sections.

	1935		1934	
	TONNAGE	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS	TONNAGE	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS
Matières animales	9.904	36.639	11.429	45.861
Matières végétales	291.009	314.061	293.519	351.363
Matières minérales	390.467	150.734	417.610	179.175
Fabrications	151.831	636.726	157.404	743.306
	843.211	1.138.160	879.962	1.919.705

Les fabrications sont particulièrement atteintes, ce qui s'explique par le ralentissement des investissements de capitaux étrangers, conséquence des progrès de l'équipement économique en voie d'achèvement.

Les matières minérales sont également en régression. Une baisse des importations de ciment a été signalée au cours des neuf premiers mois (39.706 t. en 1935 contre 61.706 t. en 1934). Le développement de la production locale a influencé les entrées de matières végétales et animales : viandes, beurres, poissons conservés, huiles comestibles, vins.

Les statistiques détaillées n'étant pas encore établies, il n'est pas possible de nous étendre sur ce point.

Les variations générales des prix à l'importation tels qu'ils ressortent des évaluations douanières laissent apparaître une baisse globale de 150 francs à la tonne de marchandises importées, celle-ci revenant d'une année à l'autre de 1.499 francs à 1.349 francs. Il convient toutefois, pour avoir une idée plus exacte de la physionomie du marché d'importation, d'examiner les prix des grandes catégories de produits en les comparant aux prix de 1934.

D'une année à l'autre, le prix moyen de la tonne de matières animales, laits, beurres, fromages, etc., est passé de 3.831 francs à 3.699 francs. Le prix des matières végétales s'est très sensiblement réduit de 1.197 à 1.079 francs la tonne. Le prix des matières minérales passe de 429 francs la tonne, en 1934, à 386 francs en 1935. Pour les fabrications, le prix de la tonne s'abaisse de 4.731 francs à 4.193 francs.

L'écart des prix entre les importations en provenance de France et d'Algérie et celles originaires de l'étranger est très sensible pour les matières animales (5.044 francs contre 3.051 francs la tonne), notable pour les matières végétales (1.165 francs contre 1.019 francs). Pour les matières minérales (504 francs contre 370 francs) et les fabrications (4.224 francs contre 4.170 francs) les variations portent sur des produits trop divers pour permettre un commentaire d'ensemble.

Aux exportations, la progression est sensible dans toutes les sections, sauf celle des matières végétales. Les mauvais résultats de la campagne agricole 1934-1935, inférieurs de 50 % à ceux de la précédente, ont pesé sur les exportations du 2^e semestre de l'année et risquent d'influencer, dans le même sens, la tenue commerciale des premiers mois de 1936.

Exportations

	1935		1934	
	TONNAGE	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS	TONNAGE	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS
Matières animales	42.361	110.928	37.579	122.804
Matières végétales	616.007	322.041	686.279	371.455
Matières minérales.....	1.354.826	160.522	1.257.101	153.074
Fabrications	15.226	33.778	9.757	20.062
	2.028.420	627.269	1.990.716	667.365

L'augmentation du tonnage n'a pu annuler la baisse régulière des valeurs. Le prix moyen de la tonne exportée s'établit à 309 francs contre 335 francs l'année précédente. Les prix moyens varient de 2.618 francs pour les matières animales, à 522 francs pour les matières végétales, 118 francs pour les matières minérales et 2.218 francs pour les fabrications. On notera que ces prix sont nettement inférieurs à ceux de l'importation.

Les mêmes variations s'observent suivant qu'il s'agit d'exportations sur la France et l'Algérie ou sur l'étranger. Nous les reproduisons succinctement ci-dessous, le premier chiffre représentant le prix à l'exportation sur France et Algérie, le second sur l'étranger.

LA TONNE

Matières animales	2.717 fr.	2.160 fr.
— végétales	551	471
— minérales	115	118
Fabrications	8.363	1.231

Cette valorisation de marchandises, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation, souligne la solidarité qui unit le Protectorat à la métropole.

Balance commerciale. — En 1935, les importations ont diminué en valeur de 14 % et les exportations de 6 %. Le rapport entre les sorties et les entrées ressort à 55 %. Le déficit s'établit à 511 millions contre 652 millions en 1934.

Ce résultat est appréciable surtout si on le compare aux éléments de la balance au cours des trois années précédentes.

Rapport des exportations aux importations

1932. — Déficit :	1.100.000.000 francs :	38,3 %
1933. — Déficit :	932.185.000 francs :	39,1 %
1934. — Déficit :	652.310.000 francs :	50,5 %

Courants commerciaux. — Le tableau reproduit plus loin indique pour les principaux pays la situation de leur commerce avec le Maroc, au cours de 1935.

Les tendances enregistrées depuis plusieurs années se sont maintenues.

1° Relations du Maroc avec la métropole. —

Dans le commerce d'importation, la France et l'Algérie continuent d'occuper de beaucoup la place la plus importante, la valeur de leurs importations (452.554.000 fr.) représentant environ 40 % (exactement 39,75) de l'importation totale.

Cette proportion, en décroissance rapide au cours des dernières années, a plutôt tendance à la stabilisation. Elle était de 56 % en 1931, de 50 % en 1932, de 48 % en 1933, de 43 % en 1934.

Le statut économique du Maroc, qui ne permet pas d'accorder la moindre faveur douanière aux produits métropolitains, place l'importation française dans une situation difficile. Nul n'ignore que des industries étrangères, protégées sur leur marché intérieur par des tarifs douaniers prohibitifs, ont entrepris d'écouler au Maroc leurs excédents de production à des prix de dumping. Le déséquilibre monétaire aggrave cette tendance, en subordonnant les considérations de bénéfice commercial à la nécessité de se procurer à tout prix des moyens de paiement.

En attendant une réforme du régime actuel, des mesures de détail peuvent améliorer la situation. A noter, dans cet ordre d'idées, la reprise des importations de beurres français favorisées par l'attribution de primes à l'exportation (391 qx en 1934 ; 1.990 qx en 1935).

Dans le commerce d'exportation, la France et l'Algérie ont absorbé les exportations marocaines à concurrence de 348.091.000 francs, représentant 55,62 % des sorties globales. Les envois vers la métropole continuent de représenter la part prépondérante des ventes du Maroc. Celle-ci reste le principal sinon l'unique acheteur des bovins, ovins, porcins, conserves de poisson, primeurs, agrumes, liège de reproduction.

A noter qu'une partie importante du contingent de blé a été expédiée sur l'étranger grâce aux subventions versées par la caisse du blé de la métropole.

2° Dans les relations avec les pays étrangers, le déséquilibre s'aggrave : 685.626.000 francs d'importations contre 278.378.000 francs d'exportations.

Le Japon qui avait conquis, l'année dernière, la deuxième place, augmente ses importations, qui passent d'une année à l'autre, de 107 millions à 114 millions. Sa part dans les entrées totales passe de 8,12 % en 1934 à 10 % en 1935. Il y a lieu de noter à l'avantage de ce pays un accroissement de ses achats au Maroc qui passent de 2.060.000 francs à 3.036.000 francs.

La Belgique s'inscrit au troisième rang avec 70.871.000 francs d'importation contre 72 millions 158.000 francs en 1934. Sa part dans les importations totales s'élève à 6,22 % contre 5,46 % en 1934. On note également une augmentation des achats de la Belgique au Maroc : 16.866.000 francs en 1935 contre 13.181.000 francs en 1934.

Les États-Unis progressent au quatrième rang, le tonnage augmente sensiblement : 21.020 tonnes en 1935, contre 15.910 tonnes en 1934. Les valeurs se maintiennent à 69 millions, la part de ce pays dans les importations totales passant de 5,30 % à 6,08 % en 1935.

L'Angleterre continue à perdre du terrain. Ses importations représentent en 1935, 78.751 tonnes, valant 49.028.000 francs, contre 98.992 tonnes et 58.954.000 francs en 1934. Sa part dans les importations totales s'établit à 4,30 % contre 4,46 % en 1934. Aux exportations, le marché anglais s'est montré plus favorable au Maroc. Les achats de l'Angleterre ont porté, en 1935, sur 103.904 tonnes et 30.843.000 francs contre 99.751 tonnes et 23.884.000 francs en 1934. Le pourcentage passe de 3,59 % à 4,91 % en 1935.

On note la diminution relativement importante des importations de l'Espagne qui regres-

sent d'une année à l'autre de 26.278.000 francs à 16.658.000 francs. Les achats de ce pays au Maroc ont été de 53.080.000 francs contre 54.503.000 francs en 1934.

La Chine, 63.091.000 francs ; la Roumanie, 42.797.000 francs ; l'U.R.S.S., 19.336.000 francs ; les possessions hollandaises en Amérique, 18 millions 994.000 francs ; la Tchécoslovaquie, 14 millions 705.000 francs, pays importateurs, n'achètent à peu près rien au Maroc. A noter toutefois un effort de la Roumanie qui s'inscrit aux exportations pour 1.782.000 francs en 1935 contre 378.000 francs en 1934.

En résumé, la balance commerciale du Maroc est active avec l'Espagne, le Danemark, l'Italie, la Grèce, l'A.O.F. Elle tend à s'améliorer tout en étant déficitaire avec l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas. Elle est en profond déséquilibre avec les États-Unis, le Japon, la Chine et la plupart des autres pays.

Dans les rapports avec la France et l'Algérie, les statistiques marocaines laissent apparaître un solde actif de 103.643.000 francs au profit de la métropole.

452.534.000 francs d'importations de France et Algérie ;

348.891.000 francs d'exportations sur France et Algérie.

Dans les relations du Maroc avec l'étranger, le déficit s'établit à 407.248.000 francs, soit les 4/5^e du déficit total de la balance commerciale. Ce déséquilibre est excessif et doit disparaître. La prospérité du Maroc et l'équilibre de son économie sont conditionnés par une étroite collaboration franco-marocaine.

BALANCE COMMERCIALE DU MAROC AVEC LES PRINCIPAUX PAYS (en milliers de francs).

Année 1935

PAYS	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	BALANCE	POURCENTAGE
	AU MAROC	DU MAROC	EN FAVEUR DES IMPORTATIONS	DES EXPORTATIONS PAR RAPPORT AUX IMPORTATIONS
France et Algérie	452.534	348.891	+ 103.643	77
Autres pays que la France et l'Algérie	685.626	278.378	+ 407.248	40,6
Commerce total du Maroc	1.138.160	627.269	+ 510.891	55,1
Japon	114.091	3.036	+ 111.055	2,6
Chine	63.091	1	+ 63.090	0,0015
Belgique	70.871	16.866	+ 54.005	22,3
Etats-Unis	69.269	6.961	+ 62.308	10
Angleterre	49.028	30.843	+ 18.185	61
Roumanie	42.797	1.782	+ 41.015	4,1
Italie	38.251	50.396	— 12.145	131,7
Espagne	16.658	53.080	— 36.422	818,6
Allemagne	26.351	16.559	+ 9.792	62,8
Pays-Bas	26.511	14.256	+ 12.255	53,7
U. R. S. S.	19.336	»	+ 19.336	»
Tchécoslovaquie	14.705	66	+ 14.639	0,44
Suisse	10.351	1.448	+ 8.903	13,9
Danemark	9.460	15.918	— 6.458	168,2

MOUVEMENT COMMERCIAL DE LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC
Chiffres provisoires **PENDANT L'ANNÉE 1935**

DESIGNATION des principales puissances	IMPORTATION		EXPORTATION		COMMERCE TOTAL (import. et exp. réunies)	
	Tonnes	Mil. de fr.	Tonnes	Mil. de fr.	Tonnes	Mil. de fr.
France	224.925	443.552	478.196	238.013	703.121	731.565
Japon	14.530	114.091	26.210	3.036	40.740	117.127
Belgique	125.884	70.871	42.503	16.866	168.387	87.737
État-Unis	21.020	69.269	11.310	6.961	32.330	76.230
Chine	11.410	63.091	1	1	11.411	63.092
Angleterre	78.751	49.028	103.904	30.843	182.655	79.871
Roumanie	58.266	48.797	15.282	1.782	73.548	44.579
Italie	6.829	38.251	288.411	50.396	295.240	88.647
Allemagne	20.334	26.351	72.484	16.559	92.818	42.910
Pays-Bas	41.539	26.511	118.044	14.256	159.583	40.767
Poss. Holl. en Amérique	27.824	18.994	167	49	27.991	19.043
U.R.S.S.	33.106	19.336	»	»	33.106	19.336
Espagne	15.025	16.658	354.835	53.080	369.910	69.738
Tchécoslovaquie	6.545	14.705	127	66	6.672	14.771
Suisse	558	10.351	2.314	1.448	2.872	11.799
Danemark	5.112	9.460	145.621	15.918	150.733	25.378
Algérie	7.328	8.982	115.783	60.878	123.111	69.860
Autres pays	144.225	95.862	253.178	67.117	397.403	162.979
Totaux de l'année 1935	843.211	1.138.160	2.028.420	627.269	2.871.631	1.765.429

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT COMMERCIAL DE LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC
Chiffres provisoires **PENDANT L'ANNÉE 1935**

COMMERCE SPÉCIAL (Marchandises mises à la consommation)	IMPORTATION				TOTAL	
	de France et d'Algérie		de l'étranger		Tonnes	Mil. de fr.
	Tonnes	Mil. de fr.	Tonnes	Mil. de fr.		
Matières animales	3.117	15.724	6.787	20.915	9.904	36.639
Matières végétales	118.055	137.681	172.954	176.380	291.009	314.061
Matières minérales	45.728	23.071	344.739	127.663	390.467	150.734
Fabrications	65.353	276.058	86.478	360.668	151.831	636.726
Total	232.253	452.534	610.958	685.626	843.211	1.138.160

COMMERCE SPÉCIAL (Marchandises d'origine marocaine)	EXPORTATION				TOTAL	
	sur la France et l'Algérie		sur l'étranger		Tonnes	Mil. de fr.
	Tonnes	Mil. de fr.	Tonnes	Mil. de fr.		
Matières animales	34.842	94.684	7.519	16.244	42.361	110.928
Matières végétales	395.353	217.894	220.654	104.147	616.007	322.041
Matières minérales	161.677	18.691	1.193.149	141.831	1.354.826	160.522
Fabrications	2.107	17.622	13.119	16.156	15.226	33.778
Total	593.979	348.891	1.434.441	278.378	2.028.420	627.269

**LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE
ET LE MAROC**

En 1934, la valeur des produits échangés entre les deux pays a quelque peu augmenté par rapport à 1932 et 1933.

L'exportation marocaine vers la Suisse marque, en valeur, l'avance la plus forte et une progression plus considérable encore si l'on considère les quantités. Grâce aux efforts conjugués des exportateurs, de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation (O.C.E.) et de l'active propagande que certains amis du Maroc en Suisse ont entreprise dans notre pays, quelques produits marocains commencent à y trouver la faveur du public. Voici, selon la statistique des douanes suisses, les principaux articles importés du Maroc en 1933 et 1934 :

	1933	1934
	(en milliers de fr. fr.)	
Pois	—	25
Tomates	155	85
Pommes de terre	40	—
Figues sèches	—	30
Poissons conservés	—	35
Poissons séchés, salés, etc.	250	110
Vin rouge en fûts	145	145
Laine brute	—	15
Laine artificielle	10	55
Tapis de pied	75	70
Crin végétal	325	520
Boyaux, vessies	—	10
Phosphates, os, etc.	680	900
Ouvrages en cuir	110	65
Graines et fruits oléagineux	45	45
Produits des champs frais	115	65
Liège brut ou en plaques	360	585
Matières pharmaceutiques brutes.	90	115
Cire d'abeilles	—	85

Au total, la valeur des achats de la Suisse en produits marocains s'est élevée à 3,1 millions de francs français en 1934, contre 2,5 millions en 1933. Ils s'opèrent toujours principalement sur les places de Marseille et Bordeaux. La quantité de marchandises envoyée directement du Maroc en Suisse est insignifiante, ce qui explique que la statistique des douanes chérifiennes n'accuse, en faveur de la Suisse, que des chiffres ridiculement faibles (23.437 francs français en 1934 !).

Les ventes de produits suisses au Maroc sont en léger progrès sur l'année dernière (2.347.000 francs suisses contre 2.258.000). Ce progrès est d'autant plus remarquable que la plupart des articles suisses continuent d'être l'objet d'une concurrence acharnée. La valeur des principaux articles exportés au Maroc, exprimée en francs français, est la suivante :

	1933	1934
	(en milliers de fr. fr.)	
Farine alimentaire pour enfants.	190	215
Fruits frais (pommes, etc.)	—	25
Chocolat	105	60
Lait condensé, stérilisé	385	745
Fromages à pâte dure	375	470
Tissus de coton	195	325
Broderies de coton	1.035	990
Broderies de soie	3.450	4.310
Potagers et poêles	105	125
Machines dynamo-électriques ..	195	155
— pour la minoterie ...	140	520
— à vapeur	30	235
Moteurs à gaz	645	315
Autres machines	285	125
Automobiles (accessoires)	90	20
Horlogerie (montres)	870	535
Phonographes, y compris les disques	265	80
Instrument et appar. électriques	335	375
Vaches, taureaux, etc.	370	140
Chaussures	155	240
Couleurs d'aniline	15	110

Exprimée en francs français, la valeur totale des exportations de produits suisses au Maroc s'est élevée à 11.725.000 francs selon la statistique des douanes fédérales. Suivant celle des douanes de la zone française du Protectorat, ces exportations auraient eu une valeur de 10 millions 025.110 francs. L'écart provient certainement en partie d'une différence d'appréciation ; mais elle doit tenir aussi au fait que, sous la dénomination Maroc, la direction générale des douanes suisses fait rentrer la totalité de l'Empire chérifien, c'est-à-dire les zones française et espagnole de protectorat et la zone de Tanger. Ces deux dernières peuvent bien avoir importé pour quelques centaines de milliers de francs français de produits suisses en 1934.

Il ne faudrait pas inférer des chiffres qui précèdent que certains articles sont en voie de trouver un débouché croissant sur le marché marocain et que d'autres, au contraire, sont près d'en être exclus. Le Maroc est, depuis d'assez longs mois, dans une situation anormale. Il subit une crise de réadaptation, que ne lui facilite la situation économique mondiale.

G. CRIBLEZ,

Vice-consul de Suisse.

AUGMENTATION
des contingents des produits marocains
admissibles en franchise en France et en Algérie

PRODUITS	Campagne	Campagne	Augmen- tation
	33-34	35-36	
	Crédit	Crédit	
	Quintaux	Quintaux	Quintaux
Miel	100	200	100
Poissons frais	5.000	11.000	6.000
Poissons conservés	50.000	53.000	3.000
Sardines salées pressées ..		5.000	5.000
Maïs en grains	500.000	900.000	400.000
Fèves	235.000	280.000	45.000
Pois pointus	20.000	30.000	10.000
Pois ronds	60.000	120.000	60.000
Mandarines	8.000	15.000	7.000
Raisins de table	1.000	1.500	500
Amandes sans coques	24.000	30.000	6.000
Lin	100.000	200.000	100.000
Ecorces à tan	5.000	25.000	20.000
Légumes desséchés (nioras).	»	5.000	5.000
Tissus de laine	100	200	100
Couvertures de laine	20	50	30
Maroquinerie	600	700	100
Liège ouvré	»	500	500

MOUVEMENT COMMERCIAL
DE LA ZONE ESPAGNOLE DU MAROC

Le chiffre total des importations et des exportations s'élevait à 80.654.411 pesetas, en légère baisse sur 1933, qui avait été de 81 millions 49.398 pesetas.

La balance commerciale de la zone espagnole du Maroc était en amélioration sensible. Le déficit qui, en 1933, avait été de 52.987.614 pesetas, a été réduit, en 1934, à 32.752.067 pesetas.

Le chiffre total des importations et des exportations était de 31.628.515 pesetas, pour l'Espagne ; 13 millions, pour la France ; 8 millions et demi, pour la Grande-Bretagne.

L'Espagne exporte au Maroc espagnol 17 millions de pesetas de marchandises, et importe de sa zone environ 14 millions de pesetas de produits divers.

Selon les statistiques espagnoles, la balance commerciale de la France avec le Maroc espagnol accusait un bénéfice de plus de 8 millions de pesetas, en diminution considérable sur celui de l'année 1933, qui avait atteint 17 millions.

L'Espagne a exporté au Maroc 1.430.962 pesetas de marchandises et a acheté 2.478.146 pesetas de produits divers, principalement du minerai de fer. En 1934, le Maroc espagnol a exporté 817.138 tonnes de minerai de fer, représentant une valeur de 8 millions 890.395 pesetas. Les principaux acheteurs de minerai sont la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre et la France.